Envoyé en préfecture le 09/04/2024
Reçu en préfecture le 09/04/2024
Publié le
ID : 087-218716603-20240405-202411-DE

Mairie 1 Place de la Mairie
SAINT MARTIN LE VIEUX
87700

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2024/11 EN DATE DU 05/04/2024

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 13
Représentés : 00
Votants : 13
Exprimés : 13
Pour : 13
Contre : 00
Abstention : 00

Le Conseil Municipal de Saint Martin Le Vieux s'est réuni en session ordinaire, le 5 Avril 2024, à 18h30, à la Mairie, selon la convocation en date du 22 mars 2024, sous la présidence du maire, Madame Sylvie ACHARD.

Présents : Mmes ACHARD. BRUZAT. GIROIR. ESCALIER. LEONARD. MARCILLAUD. BAYLE

Mrs LAVALADE. MOUSNIER. DELOMENIE. JOUHANNEAU. LEVEQUE. PETILLON.

Monsieur Damien LEVEQUE a été élu secrétaire de séance.

LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS : TARIFS ET CONDITIONS

Le Conseil Municipal, lors de l'élaboration du budget primitif de l'exercice décide d'appliquer les tarifs suivants à compter du **1er mai 2024** :

Location de la salle (cuisine incluse) par les particuliers :
- habitant la commune : **260€**
- habitant la communauté de communes : **350€**
- extérieurs ou professionnels : **470€**

Location des couverts : **0,70€** par couvert
Participation chauffage : **0.35€** par kilowatt consommé

Location de la salle par les associations (loi de 1901) de la commune :
3 locations gratuites par an. A partir de la 4ème location, la salle sera louée au tarif d'un particulier habitant la commune.

CONDITIONS :
- Les demandes de réservation se feront par écrit.
-Le compteur sera relevé avant et après chaque manifestation.
-Un acompte égal à 50% du prix total de location sera demandé lors de la réservation. En cas de désistement cette somme sera conservée par la commune.
-Caution de 1000€ d'un montant équivalent au prix de la location sera transmis à la mairie. Elle pourra être encaissée si la salle n'est pas rendue en l'état.
-La casse éventuelle de la vaisselle ou du matériel sera facturée au prix d'achat.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus ;
Au registre sont les signatures ;

Le Maire,
Sylvie ACHARD

Mairie de SAINT-MARTIN-LE-VIEUX

Affichée le
Transmise à la préfecture le